

Réf: Dossier 434464

Avis de constitution

SOCIETE « KOGITE ARCHITECTURE »

Siège Abidjan Cocody cité des arts , juste en face de
l'école EDHEC, Lot non défini, Ilot non défini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2025, et enregistrés le 07/07/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOGITE ARCHITECTURE »

Objet : -La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
conception architecturale ; suivie de chantier; salon de
coiffure ; import – export ; conseil en logistique bâtiment ;
construction bâtiment; transport de bien et de personnes
; agro-alimentaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody cité des arts , juste en face
de l'école EDHEC, Lot non défini, Ilot non défini

Dirigeant(s) M KRAGBE DAVID ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09164 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54002/GTCA/RC/2025 du 18/02/2026

